



Procès-verbal

de l'assemblée générale de la Fédération Suisse des désinfestateurs du 24 mars 2011 à Berne

Ouverture à 13h30 de l'assemblée, dont les présentations et discussions sont traduites de façon simultanée (comme l'ont été les conférences de la matinée).

1. Accueil, liste de présence, contrôle des ayants droit au vote, nomination du scrutateur.

Le président salue les membres de la fédération et des hôtes présents, Messieurs Max Ziegler de l'OFSP, Eros Crivelli, inspecteur des toxiques du canton du Tessin, Werner Friedli, inspecteur des toxiques du canton de Soleure, et Ruedi Schuler, inspecteur des toxiques du canton de Lucerne.

Gabi Müller a demandé d'excuser son absence, de même que les entreprises suivantes: Comas Désinfection SA et Paul Grob AG.

La liste de présence circule pour être signée par tous les membres et hôtes.

Une carte de vote (par entreprise) est distribuée à chaque membre actif; 32 sont représentés.

Henry Perriard accepte d'être scrutateur.

2. Présentation de la SNV (Association suisse de normalisation) et des avantages à y adhérer, par Monsieur René Wyssmüller.

L'Association suisse de normalisation (SNV) est l'organisme par lequel la FSD, en y adhérant, peut participer à la création d'un standard européen de la profession, démarche entreprise par la CEPA (voir point 14). Monsieur R. Wyssmüller présente ses structures et son fonctionnement, ainsi que les raisons d'y adhérer (le PDF de cette présentation peut être demandée à Gérard Cuendet par courriel à gerard.cuendet@bluewin.ch).

3. Message de Josef Vonarburg aux membres FSD .

Anton Hasenböhler lit un message de Josef Vonarburg, ancien président à qui la fédération et la formation professionnelle des désinfestateurs doivent beaucoup. Le message salue d'abord tous les membres, puis les informe de la grave maladie dont souffre actuellement J. Vonarburg, l'empêchant de participer à la présente assemblée. Il souhaite ensuite à la fédération une assemblée générale constructive et joie et succès à chacun des membres dans ses activités de désinfestateur.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mars 2010, à Berne.

Le procès-verbal du 25 mars 2010 est accepté à l'unanimité.

5. Présentation des nouveaux candidats.

Les candidats suivants ont fait une demande d'admission à la fédération:

- CLEANING SERVICE SA de Genève, avec Monsieur Bertrand Chennaz, permis printemps 2010.
- DEXTERM SA de Préverenges (VD), avec Monsieur Daniel Wicht, attestation OFSP et envoi d'un employé au prochain cours de formation de base; Monsieur D. Wicht, indisponible pour cause de maladie, est remplacé par Monsieur Giovanni Rametta.

- ALCHITECH (Département technique de l'Alchimiste SA) de Martigny, avec Monsieur Patrick Favre, dans l'impossibilité de suivre le cours de base en novembre 2010, vu le renvoi d'une année de ce cours, mais suivra le prochain cours.
- HSW AG d'Eschen (FL), avec Monsieur Michael M. Gerner, qui a suivi le cours en allemand de l'hiver passé et réussi l'examen théorique (les résultats de l'examen pratique ne sont pas encore dépouillés).
- TUTTIFIX GmbH, nouvelle entreprise de Zurich, qui sera opérationnelle dès avril 2011, avec Monsieur Alain Aufranc, qui, de même, a suivi le cours en allemand de l'hiver passé et réussi l'examen théorique; pour des raisons indépendantes de sa volonté, Monsieur A. Aufranc ne peut être présent à l'assemblée.

Le comité recommande l'acceptation de ces cinq candidatures, dont quatre sont acceptées par acclamation par l'assemblée, celle d'Alchitech faisant l'objet d'une discussion sur la possibilité ou non d'accepter une candidature, qui n'est pas déjà en possession d'un permis. La candidature d'Alchitech est soumise au vote et elle est finalement acceptée par 21 voix, contre 9 oppositions et 2 abstentions.

Les cinq nouveaux membres reçoivent chacun une carte de vote.

6. Rapport du président.

Le rapport du président a été envoyé en même temps que l'invitation et ne fait l'objet d'aucun commentaire.

7. Rapports de la trésorière et de l'organe de révision.

Les comptes 2010 (bilan et compte des pertes et profits) ont été envoyés avec l'invitation. Ils ne font l'objet d'aucune question. La trésorière explique que l'organe de révision n'a émis aucune critique et son rapport est à disposition de tous ceux qui veulent le consulter.

8. Approbation des comptes 2010. Confirmation du mandat de l'organe de révision externe pour 2011.

Les comptes 2010 sont acceptés à l'unanimité et Elisabeth Wullschleger est remerciée pour le travail effectué. Le mandat de l'organe de révision est reconduit par l'assemblée à l'unanimité.

9. Décharge au comité.

L'assemblée donne décharge au comité par acclamation. Le comité l'en remercie.

10. Budget 2011 et vote sur l'entrée de la FSD dans la SNV.

La proposition de budget, envoyée avec l'invitation, tient compte de l'avis des membres présents le 24 janvier 2011 aux réunions d'information/discussion sur l'avenir de la fédération. Elle se base sur une acceptation par l'assemblée générale d'une augmentation des cotisations, dont le montant deviendrait en partie proportionnel au nombre de techniciens « sur le terrain » et devrait permettre de financer des structures plus professionnelles et efficaces de la fédération.

La cotisation à la SNV étant mentionnées dans les charges, il est d'abord discuté de la participation de la FSD au processus européen de normalisation de la profession et de l'adhésion à la SNV, qu'elle implique. Cette adhésion est acceptée par 27 voix, contre 4 oppositions et 5 abstentions.

Le budget proposé, associé à l'augmentation des cotisations (par membre, une cotisation de base de CHF 1'200.- et une cotisation additionnelle de CHF 200.- par technicien) est ensuite mis au vote et accepté par 31 voix et 5 abstentions.

11. Election d'un nouveau comité et d'un nouveau président.

Ferenc Baumann et Anton Hasenböhler ne représentent pas pour faire partie du nouveau comité et sont chaleureusement remerciés par les autres membres du comité sortant, pour le travail qu'ils ont effectué. Six autres personnes sont candidates pour faire partie de celui-ci: Sandra Egli (Hostettler

Schädlingsbekämpfungsgesellschaft GmbH), Urs Frommelt (Honegger Reinigungen AG - Pest Control), Martin Stalder (Rentokil Schweiz AG), Manuel Wegmann (ISS Pest Control AG), ainsi que qu'Isabelle Landau et Gérard Cuendet de l'ancien comité. Il est d'abord discuté du nombre de personnes devant faire partie du comité, le choix étant entre 5 ou 6 personnes. Ce choix est mis au vote et il est décidé par une majorité de 26 voix que le comité se composerait de 5 personnes, alors que deux voix étaient pour un nombre de 6.

Isabelle Landau et Gérard Cuendet sont réélus par acclamation. Pour les 4 candidats restants, un vote à bulletin secret est effectué. Sandra Egli (30 voix), Martin Stalder (24 voix) et Manuel Wegmann (24 voix) sont élus, alors qu'Urs Frommelt n'obtient que 15 voix.

Proposé par Gérard Cuendet, Martin Stalder est d'accord d'assumer la présidence, à laquelle il est élu par acclamation.

12. Commission de la formation professionnelle

La composition de la commission de la formation professionnelle reste inchangée: Gabi Müller, Isabelle Landau, Ulrich Lachmuth, Anton Hasenböhler et Gérard Cuendet.

13. Formation professionnelle

a. Cours pour l'obtention du permis pour l'emploi des pesticides.

Le 5^{ème} cours en français et le 10^{ème} en allemand sont prévus pour l'automne 2011.

b. Journées de formation continue en automne.

La prochaine journée romande de formation continue est prévue le mercredi 30 novembre 2011 à La Longeraie, à Morges. Les thèmes abordés concerneront entre autres la lutte biologique avec des auxiliaires (insectes parasitant les insectes ravageurs des denrées stockées) et les blattes.

La journée en Suisse alémanique n'a pas encore été agendée.

14. Activité de la CEPA.

Depuis l'été 2010, la nouvelle direction de la CEPA a beaucoup amélioré la communication avec les associations nationales. Quatre « newsletters » ont déjà été diffusées via le site de la CEPA et peuvent être consultées en 5 langues sur www.cepa-europe.org. À chacune de leur parution, le secrétariat de la FSD a signalé celle-ci par courriel aux membres.

La démarche auprès du Comité européen de normalisation (CEN) occupe une part importante dans les activités de la CEPA.

Gérard Cuendet sera présent à l'assemblée générale annuelle de la CEPA, qui se tient les 19 et 20 mai prochain à Cracovie (Pologne). Il rédigera un rapport sur les décisions importantes, qui sera envoyé par courriel aux membres de la FSD.

15. Divers et date de l'assemblée générale 2012

Aucune prise de parole pour les divers.

La date pour la prochaine assemblée générale est fixée au jeudi 22 mars 2012, au même endroit à Berne.

Fin de l'assemblée générale à 16h.

Le secrétaire provisoire (avec l'aide d'Anton Hasenböhler et d'Isabelle Landau)



Gérard Cuendet